

# Guide synthétique Économie Circulaire

ÉTAT DES LIEUX ET RETOURS D'EXPÉRIENCES





## Économie circulaire : un nouveau guide pour partager les meilleures pratiques

### A l'origine, la Commission Sustainability de France Invest

Sa mission : nous permettre d'aider la profession à accélérer très fort sur la maîtrise des enjeux réglementaires, la mise en valeur des actions des professionnels du capital-investissement, le reporting...

Comment ? En actionnant 3 piliers : sensibiliser, agir et mesurer.

Pourquoi : parce que nous sommes convaincus que le capital-investissement va jouer, au-delà de la création de valeur, un rôle central sur le plan environnemental et sociétal dans les prochaines années. En tant qu'investisseurs de long terme, nous avons la capacité d'avoir un impact et d'aider les entreprises à se transformer – c'est notre métier et notre raison d'être.

La Commission a beaucoup travaillé cette année sur les sujets de gouvernance, sur les sujets environnement – biodiversité – climat. Elle regroupe aujourd'hui plus d'une centaine de contributeurs de différentes sociétés de gestion et conseils, et est montée fortement en puissance.

### Et un Groupe de travail dédié à la durabilité dans la chaîne de valeur

Ce groupe de travail étudie en particulier comment les entreprises peuvent adresser leur chaîne de valeur, et notamment leurs approvisionnements, et y apporter une dose de circularité.

### Pourquoi ce guide ?

Ce guide, c'est la preuve par l'exemple. Les exemples de 11 entreprises des portefeuilles des membres du groupe de travail, des PME de tailles diverses, de secteurs d'activité variés et présentes partout en France. Les exemples de 11 PME qui partagent leurs chemins sur la voie de la circularité. De quoi inspirer, faire réfléchir et, finalement, passer à l'action.

# Remerciements

Nous remercions sincèrement les dirigeants des entreprises citées dans ce Guide qui ont accepté de témoigner en toute transparence de leur engagement dans l'économie circulaire et plus largement leur stratégie de durabilité de leur chaîne de valeur, en partageant les succès et les obstacles :

- Laurent Barbotin – Responsable Communication & IR, Waga Energy
- Jimmy Colomies – Co-fondateur, Tryon Environnement
- Christophe Bénéton – Président, Pierre Erbin – Responsable QSE & RSE, Enviris
- Jean Moreau – Co-fondateur & CEO, PHENIX
- Julien Lesage – Fondateur & CEO, Hubcycle
- Charles Kirié – Président, Iso Green
- Anne Scher – Directrice Générale Adjointe RSE – Environnement, Guillaume Drebel – Directeur Adjoint Ethique et Conformité, Laurence Lavit – Directrice RSE, NGE
- Caroline Poulet-Mathis – Responsable RSE, Isabel Marant
- Marie-Hortense de l'Espinay – Directrice Achats, Catherine Schorter Le Bret – Présidente, Terre de Marins
- Thibaut Feutry – Directeur Général, Patricia Bailly – Directrice Administrative et Financière, Jean Bouteille
- Matthieu De Chanailleilles – Président, Antoine Noblet – Directeur Commercial, Groupe TGW

Le présent document a été réalisé par le Groupe de Travail Sociétal Durabilité dans la chaîne de valeur de la Commission *Sustainability*.

Nous remercions les **contributeurs de ce Guide** pour leur collaboration active à la réalisation de ce document :

## Conseil

- Jean-Baptiste Petit – PwC
- Clarisse Jolivet – PwC

## Membres du Groupe de Travail Sociétal

- Déborah Rajaosafara, Coordinatrice du Groupe de Travail Sociétal de la Commission Sustainability – Cerea Partners
- Baptiste Coulon – Dealbydeal Invest
- Blandine Machabert – RAISE Impact
- Céline André – Eiffel Investment Group
- Chloé Del Rio – SWEN Capital Partners
- François de Maillard – Montefiore Investment
- Jean-François Dufasne – Edmond de Rothschild
- Sylvie Le Bras – Arkea Capital

## France Invest

- Léa Luong
- Sonia Duarte

# Sommaire

Introduction des enjeux et des concepts	5
Un cadre réglementaire grandissant	12
L'économie circulaire pour les entreprises	19
Retours d'expériences d'entreprises	27
Annexes	43





# Introduction

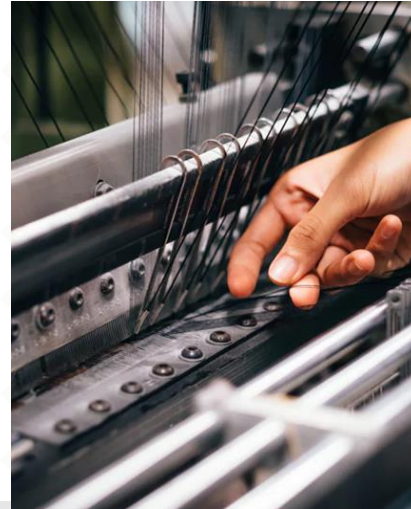
Les enjeux et concepts relatifs à l'économie circulaire



# La révolution industrielle a créé un modèle linéaire



Extraire



Produire



Consommer



Jeter

La révolution industrielle a introduit l'existence du déchet

# Les enjeux et conséquences de l'économie linéaire

1/3



de la production alimentaire mondiale est jetée chaque année

81 %



des plastiques mis en circulation deviennent des déchets au bout d'une année, seuls 9% sont recyclés

7,2 %



la part d'économie circulaire dans l'économie globale en 2023, en baisse comparativement à 2018 (9,1%)

x3



d'extraction de ressources naturelles depuis 1970

70 %



la part des déchets du secteur de la construction en France chaque année

28 juillet 2022



le jour de l'année passée où l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la planète peut régénérer en un an



# Des tendances de fond incitent à une économie circulaire

Le modèle linéaire ne durera pas un siècle de plus



## Évolution démographique et sociale

L'accroissement de la population et les changements de comportement appellent à une économie de partage avec moins de produits.

Le client **accède à un service** plutôt que de détenir un bien.

Il attend des produits et services qui apportent un réel **bénéfice** pour la planète et la société, avec une **plus grande transparence**.



## Rareté des ressources et dérèglements environnementaux

La **rareté des ressources** a mené à une **volatilité** importante **des prix**, et les **exigences réglementaires** se font de plus en plus contraignantes.

Ceci amène les entreprises à trouver des alternatives comme des matières recyclées ou biosourcées et développer des **modèles moins dépendants** avec un impact limité sur la planète.



## Avancées technologiques

Les avancées technologiques facilitent la mise en œuvre de l'économie circulaire.

Le **monitoring des produits** pour étendre leur durée de vie et accroître leur performance devient possible.

Elles peuvent favoriser une **meilleure efficacité des processus** et une réutilisation et un recyclage effectifs augmentés des ressources, grâce au **suivi des échanges**.



# L'économie circulaire, un concept pas si nouveau, qui s'inspire du cycle naturel évoluant dans un monde fini

Dans les **années 60**, Kenneth E. Boulding parlait d'économie fermée (« *closed economy* ») visant à garder les ressources dans l'économie

**Années 90** – Le concept de design « *cradle-to-cradle* » (du berceau au berceau) a été développé par Michael Braungart, William McDonough et des scientifiques de l'EPEA à Hambourg

**2012** – La fondation Ellen MacArthur publie son 1er rapport sur l'économie circulaire

Il y a **plus de 500 millions d'année**, le cycle du vivant apparaît

**1989** – Apparition du terme d'économie circulaire dans « *Economics of Natural Resources and the Environment* » de David W. Pearce et R. Kerry Turner

**2008** – La Chine codifie sa stratégie d'économie circulaire dans sa loi sur la promotion de l'économie circulaire

**2015** – Objectifs de développement durable adoptés par les Nations unies, avec la promotion d'une croissance économique durable et une utilisation responsable des ressources naturelles (ODD 12)

Première apparition du concept dans la réglementation française (loi TECV 2015)



*Anyone who believes in infinite growth of anything physical, on a finite planet, is either a madman, or an economist.*

– Kenneth E. Boulding, économiste



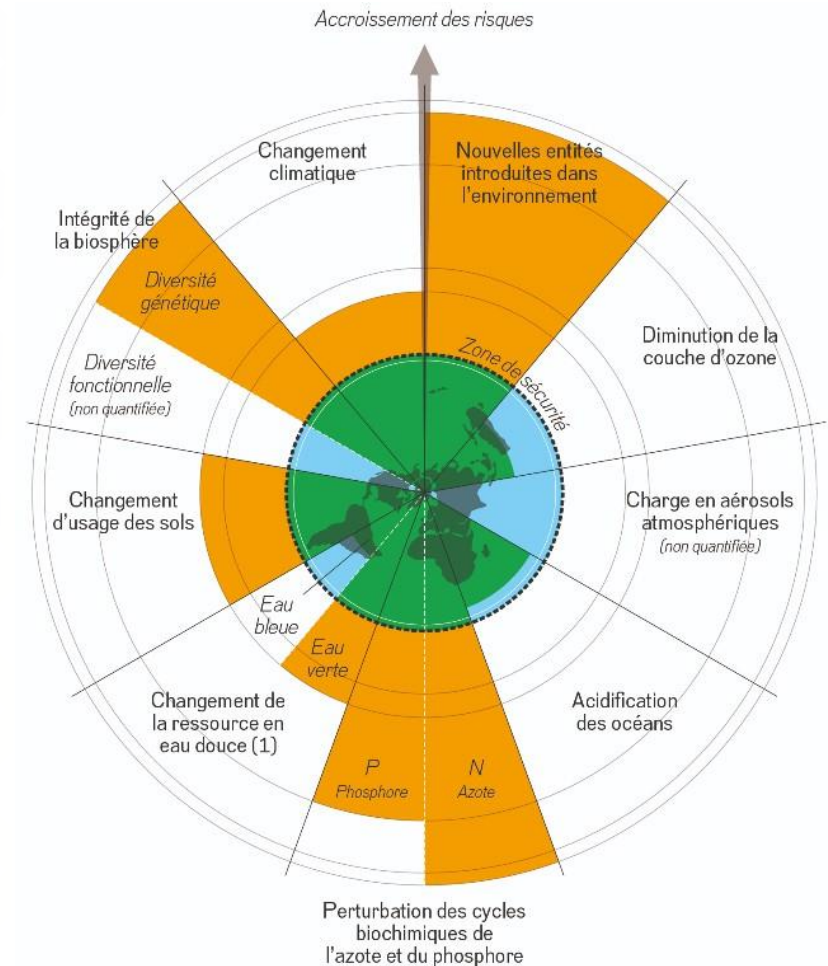
# L'économie circulaire : un système permettant de répondre aux limites planétaires

- Les limites planétaires se concentrent sur les **processus systémiques de la Terre**.
- Le Stockholm Resilience Center a identifié **neuf limites planétaires**.
- Franchir chaque limite augmente le risque de **déstabiliser l'environnement planétaire de manière irréversible**, avec des impacts majeurs pour les êtres vivants.

Favoriser l'économie circulaire

Optimiser l'utilisation de ressources naturelles et diminuer les impacts environnementaux associés

Contribuer à rester dans le cadre des limites planétaires



(1) Utilisation de l'eau bleue (les lacs, les rivières et les nappes souterraines) / l'eau verte (humidité des sols)

Source: Azote for Stockholm Resilience Centre, based on analysis in Wang-Erlandsson et al 2022

# Les 3 principes fondamentaux de l'économie circulaire

1.



**Préserver et régénérer**  
les systèmes naturels

2.



**Garder** les produits et  
matériaux en  
utilisation

3.



**Éliminer** les différentes  
formes de pollution et  
**valoriser** les déchets

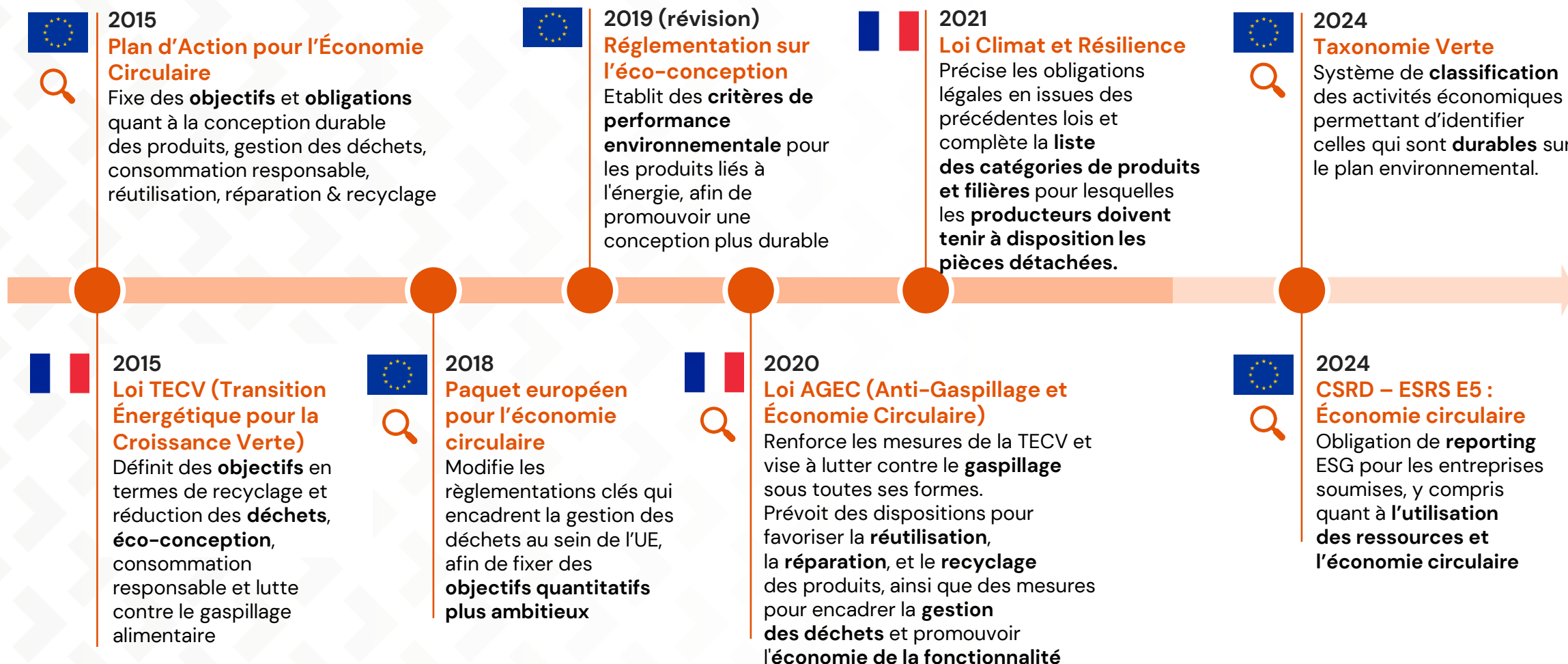


# Un cadre réglementaire grandissant

Paquet Européen / CSRD / Taxonomie / AGEC



# Une accélération des réglementations à l'échelle européenne et française







# Le plan d'action européen pour l'économie circulaire : vers une transformation du modèle économique

- ▶ Le plan, dont la mise à jour a été adoptée en mars 2020, présente un ensemble de **35 initiatives interdépendantes** visant à établir un cadre de **politique produit solide et cohérent** qui fera des produits, services et modèles d'affaires durables la norme et transformera les modes de consommation afin qu'aucun déchet ne soit produit en premier lieu.

Le plan d'action de l'UE pour l'économie circulaire se concentre sur :

- Un cadre de politique produit durable
- Des chaînes de valeur clés
- Moins de déchets, plus de valeur
- Le fait de mettre la circularité au service des personnes, des régions et des villes
- Des actions transversales
- Le fait de mener les efforts au niveau mondial
- Le pilotage des progrès

L'Union Européenne identifie **7 chaînes de valeur clés** pour lesquelles des actions coordonnées et urgentes sont nécessaires, afin d'identifier les barrières à l'expansion de produits circulaires et la manière de les adresser.



Electronique et TIC



Batteries et véhicules



Emballages



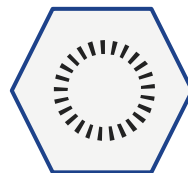
Plastiques



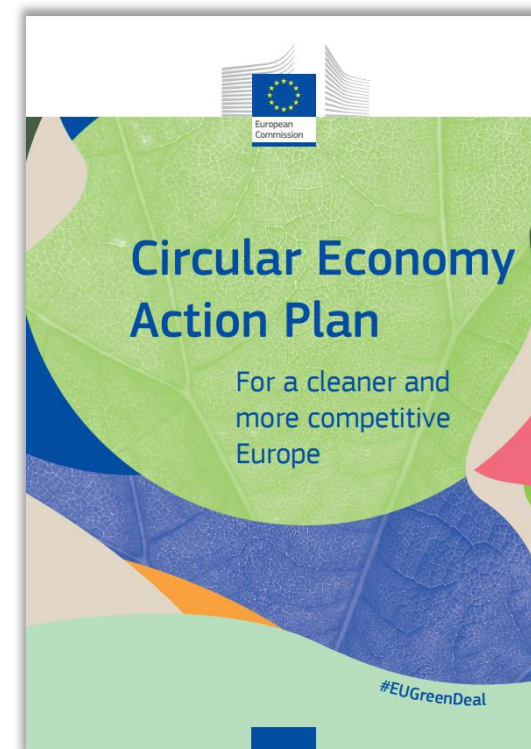
Textiles



Construction et bâtiments



Nourriture, eau et nutriments





# L'économie circulaire au cœur du Green Deal Européen et du reporting de durabilité

Au sein de la **CSRD**...

- ▶ Publier la description du processus d'identification & d'évaluation des **impacts, risques & opportunités** liés à l'utilisation des ressources matérielles et à l'économie circulaire

... et de la **Taxonomie Verte**

- ▶ **Eligibilité & alignement** sur 6 objectifs environnementaux pour définir les activités « durables »

Environnement		Social		Gouvernance	
ESRS E1	Changement climatique	ESRS S1	Propre main d'œuvre	ESRS G1	Conduite des affaires
ESRS E2	Pollution	ESRS S2	Travailleurs de la chaîne de valeur		
ESRS E3	Eau et ressources marines	ESRS S3	Communautés affectées		
ESRS E4	Biodiversité et écosystèmes	ESRS S4	Consommateurs et utilisateurs finaux		
ESRS E5	Utilisation des ressources et économie circulaire				

Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique
1 <sup>er</sup> Janvier 2022 sur la base du reporting 2021 (focus éligibilité)	1 <sup>er</sup> Janvier 2022 sur la base du reporting 2021 (focus éligibilité)
Utilisation durable de l'eau et des ressources marines	Economie circulaire
Prévention et réduction de la pollution	Prévention et restauration de la biodiversité et des écosystèmes
2024 sur la base du reporting 2023 (TBC)	2024 sur la base du reporting 2023 (TBC)





# Le Règlement Taxonomie : l'économie circulaire comme un des objectifs environnementaux

Le règlement Taxonomie définit un **cahier des charges** précis pour qu'une activité économique puisse **être considérée comme "durable"** sur le plan environnemental. Pour être "alignée" avec la Taxonomie, une activité économique doit notamment démontrer qu'elle apporte une contribution substantielle à l'un des six objectifs environnementaux définis par le règlement, sans préjudice aux cinq autres objectifs (principe du DNSH – "Do Not Significantly Harm").

Une activité est considérée comme apportant une **contribution substantielle à la transition vers une économie circulaire** lorsqu'elle :

- Utilise plus efficacement les ressources
- Augmente la durabilité, la réparabilité, l'évolutivité ou la réutilisabilité des produits
- Augmente la recyclabilité des produits et matériaux
- Réduit sensiblement la teneur en substances dangereuses
- Prolonge la durée de vie des produits
- Accroît l'utilisation de matières premières secondaires
- Préviend et réduit la production de déchets
- Améliore la préparation en vue du réemploi et du recyclage et accélère le développement des infrastructures associées
- Évite et réduit l'incinération, l'élimination et les dépôts sauvages de déchets
- Facilite l'une des activités précédentes

Le 5 avril 2023, la Commission Européenne a publié un **projet de règlement délégué** établissant les critères d'examen technique relatifs aux quatre autres objectifs dont la transition vers une économie circulaire

**21** activités éligibles

## Entités concernées

- Entreprises non financières et institutions financières actuellement concernées par la directive européenne NFRD, et donc soumise en France à la publication d'une DPEF

## Seuils applicables aux entités

- Entités cotées : >20 M€ de bilan ou >40 M€ de CA et 500 salariés
- Entités non cotées (dont coopératives hors SAS et SARL) : >100 M€ de bilan ou >100 M€ de CA et >500 salariés

## Produits concernés

- Produits financiers visés par l'Article 8 ou l'Article 9 du règlement SFDR ou « Disclosure » (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) pour lesquels la transition vers une économie circulaire peut être une des caractéristiques environnementales (Art. 8) ou un des objectifs d'investissement durable (Art. 9)



# La CSRD : des standards pour le reporting des entreprises dont un sur l'économie circulaire

La directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) vise à remplacer la directive NFRD encadrant depuis 2014 le reporting extra-financier dans l'Union Européenne. Cette directive élargit le nombre d'entreprises concernées, mais vise également à uniformiser les informations et données rendues publiques par la mise en place de normes d'information en matière de durabilité, les **ESRS\*** (*European Sustainability Reporting Standards*). Les thématiques environnementales couvertes par les ESRS s'alignent avec celles couvertes par la Taxonomie.

Ainsi l'**ESRS E5** vise à normaliser les **informations à publier en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire** :

- Identification et évaluation des ressources matérielles utilisées, et des impacts, risques et opportunités relatifs à l'économie circulaire
- Politiques mises en œuvre au regard de ces impacts, risques et opportunités
- Actions et ressources mises en œuvre en lien avec ces politiques
- Les objectifs fixés en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire, indicateurs de performance et métriques
- Les effets financiers anticipés liés à ces impacts, risques et opportunités

**Exemples** de métriques à publier :

- Ressources entrantes : poids total des matières entrantes, dont la part d'intrant renouvelable sourcé durablement et la part d'intrant réutilisé ou recyclé
- Ressources sortantes : durabilité et réparabilité des produits, taux de recyclé dans les produits mis sur le marché
- Déchets : quantité totale de déchets générés, dont la répartition entre déchets dangereux et non dangereux, les parts valorisées et les parts éliminées

Parmi les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité du règlement SFDR et concernant l'économie circulaire figurent : la quantité totale et le pourcentage de déchets non recyclés ; la quantité totale de déchets dangereux et radioactifs générés.

## Entités concernées

- Entreprises déjà soumises à la DPEF à partir de l'exercice 2024
- Puis de nouvelles entreprises à partir de l'année suivante

## Seuils applicables aux entités

- Grandes entreprises respectant 2 des 3 critères suivants : >250 salariés, >20 M€ de bilan, >40 M€ de CA
- Entreprises cotées, y compris les PME cotées (<250 salariés, mais hors micro-entreprises)
- PME non cotées, sur une base volontaire

\* Les ESRS sont en cours de consultation finale avec un vote a priori prévu fin juillet 2023

# La loi AGEc en France a pour ambition de transformer l'économie linéaire en une économie circulaire

## OBJECTIFS

Promulguée le 10 février 2020, la loi AGEc (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) contient **130 articles**.

- Accélérer le **changement de modèle de production** et de **consommation** afin de **limiter les déchets** et **préserver les ressources naturelles**, la **biodiversité** et le **climat**.
- Lutter contre toutes les différentes formes de **gaspillage**. La loi vise à transformer notre économie linéaire, produire, consommer, jeter, en une économie circulaire.

## PÉRIMÈTRE

Concerne directement une **grande partie des entreprises du territoire** : informatique, restauration, industriels, etc.

A titre d'exemples, l'étude d'impact du Sénat estime à 27 000 entreprises le secteur de la réparation des équipements électriques et électroniques et à 53 000 celui de la réparation automobile. L'UIT compte 2 200 entreprises dans l'industrie textile, un des secteurs fortement concerné par la loi.

De manière globale, toutes les autres structures sont également encouragées à limiter et revaloriser leurs déchets et revoir leurs modes de consommation.

## LES GRANDS AXES

1. Sortir du **plastique jetable**
2. Mieux **informer** les consommateurs
3. Lutter contre le **gaspillage** et pour le **réemploi solidaire**
4. Agir contre l'**obsolescence programmée**
5. Mieux **produire**

## Exemples de mesures entrées en vigueur en 2023

- Obligation d'impression des **prospectus** sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement
- Fin de l'**impression** systématique des **tickets** de caisse et de carte bancaire en grande distribution
- Fin de la **vaisselle jetable** pour les repas sur place au sein des établissements de restauration rapide
- Harmonisation et simplification des **règles de tri** des emballages ménagers sur l'ensemble du territoire
- Réforme de la **Responsabilité Élargie du Producteur** (REP) en créant un cadre commun et élargissant à onze filières supplémentaires



# L'économie circulaire pour les entreprises

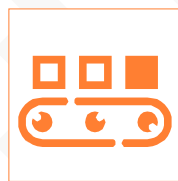
L'économie circulaire source d'opportunités et de création de valeur  
pour les entreprises et les investisseurs



# Les entreprises peuvent mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire à travers plusieurs leviers d'action

Répondre aux 3 grands principes de l'économie circulaire

3 domaines d'actions et 7 piliers définis par l'ADEME intervenant à chaque étape de la chaîne de valeur



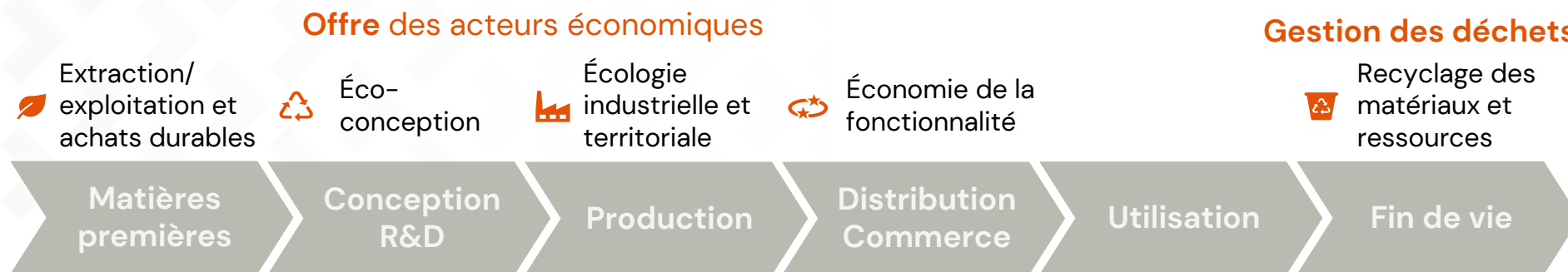
Favoriser la régénération de ressources



Maximiser l'utilisation des produits



Valoriser les sous-produits et déchets



**Demande et comportement des consommateurs**

- ↗ Allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation, réutilisation)
- ✳ Consommation responsable (processus d'achat, consommation collaborative, éco-utilisation, partage)

# Les leviers d'action diffèrent suivant le positionnement dans la chaîne de valeur et la stratégie de la marque

Les entreprises doivent reconstituer leur chaîne de valeur, de l'extraction des matières premières jusqu'aux déchets, y compris si cette gestion est déléguée / sous-traitée.

Ce travail doit permettre d'identifier les impacts de l'entreprise, ci-dessous quelques exemples appliqués à différentes industries.



## Le Slip Français (textile)

*Conception de produits à base de matières premières responsables*



Matières premières biologiques ou responsables (éthiques)



Matières recyclées (notamment pour les matières synthétiques)

## Fnac (distribution)

*Affichage de l'empreinte environnementale des produits high-tech*



Communication impactant l'acte d'achat des consommateurs



Contribution au groupe de travail avec l'Ademe visant à élargir l'affichage environnemental des produits en France

## Seb (électro-ménager)

*Réparation et location de ses appareils*



Affichage du logo "produit réparable 10 ans" sur 90% des nouveaux produits commercialisés



Mise en place d'une plateforme de location d'appareils culinaires pour les consommateurs

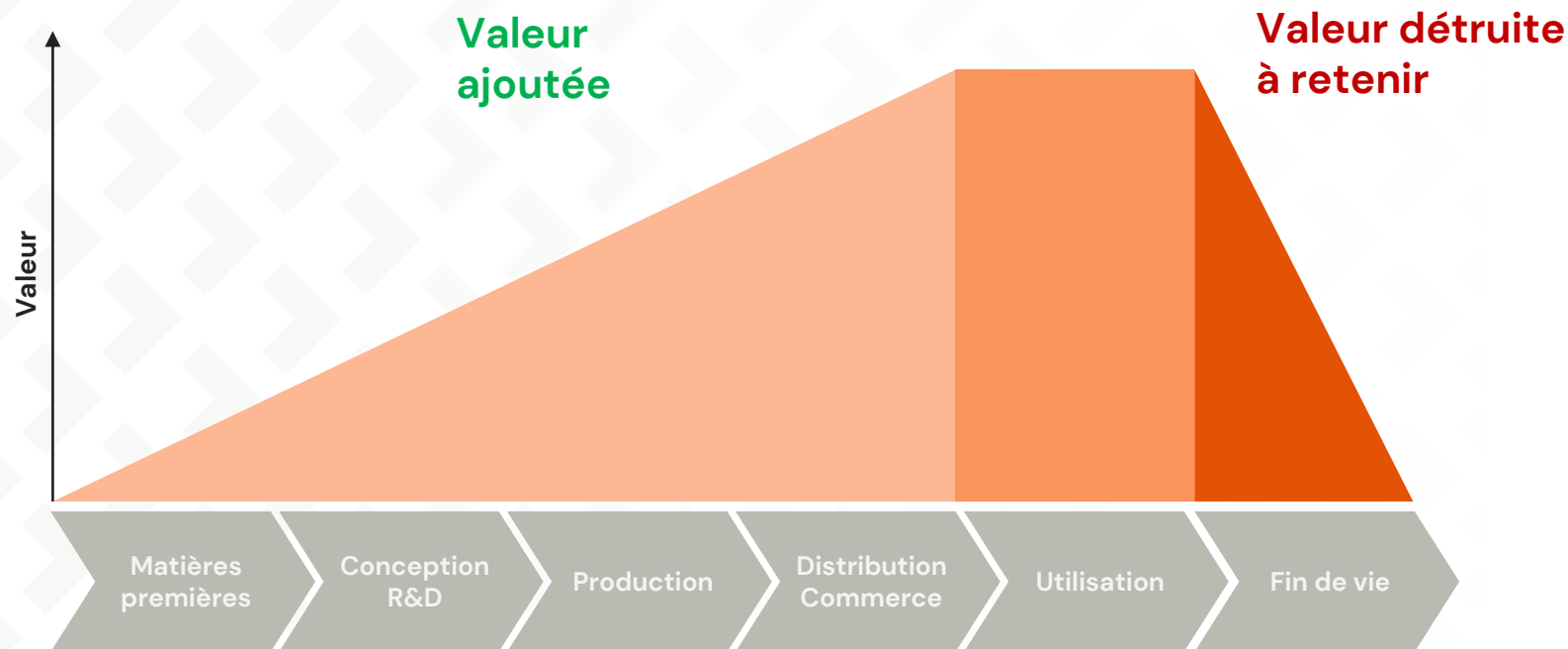
La Section 4 « Retours d'expériences des entreprises » illustre ces leviers au travers de l'expérience de 11 entreprises.



# Saisir le potentiel de l'économie circulaire en maintenant la valeur des produits et matières à leur plus haut niveau

Les étapes pré-utilisation du cycle de vie d'un produit ajoutent chacune d'entre elle de la valeur au produit, qui atteint son maximum au moment de l'utilisation, et décroît plus ou moins rapidement ensuite lors des étapes post-utilisation.

Les activités circulaires visent à **retenir la valeur ajoutée des produits le plus longtemps possible**, par exemple en allongeant la durée de vie des produits (ex. réemploi, réutilisation, réparation), en vendant un service plutôt qu'un produit (ex. économie de fonctionnalité), en encourageant la suffisance (ex. conception pour durer, consommation collaborative, partage) ou en valorisant la ressource après utilisation (ex. approvisionnement en matière recyclée).



L'économie circulaire représente une opportunité de **\$4,5 trillions**

Sources : Value Hill - Circle Economy, CEO Guide to the Circular Economy - WBCSD



# Créer et capturer de la valeur grâce aux modèles d'affaires circulaires

Les modèles d'affaires circulaires visent à capturer la valeur retenue via les leviers d'actions mis en œuvre tout en réduisant la pression environnementale liée à l'extraction des ressources naturelles et à la gestion des déchets.

Sont présentés ci-dessous quatre exemples de modèles et la manière dont ils créent et capturent de la valeur.

MODÈLE	PRINCIPES	CRÉATION DE VALEUR	CAPTURE DE VALEUR
 <b>Allonger la durée de vie et la valeur des produits</b>	Vise à exploiter la <b>valeur résiduelle</b> des produits	Filières de <b>reconditionnement</b> et <b>réparation</b> des produits	Programmes de <b>reprise</b> et collaborations pour faciliter les <b>retours clients</b> , <b>coûts</b> réduits des matériaux
 <b>Offrir des services plutôt que des produits</b>	Privilégie l' <b>offre de services</b> plutôt que la vente de produits	<b>Service</b> et <b>maintenance</b> assurés par le fabricant	Facturation d'un <b>prix par unité de service</b> (temps, nombre d'utilisations, etc...)
 <b>Etendre la valeur ressource</b>	Introduit l'utilisation de <b>matériaux renouvelables</b> , ou <b>recyclables</b> qui peuvent être utilisés au cours de <b>plusieurs cycles de vie</b>	<b>Utiliser des ressources « gaspillées »</b> pour en tirer de la valeur	Réduction des <b>coûts</b> , augmentation de la <b>prévisibilité</b> et la <b>sécurisation</b> des approvisionnements
 <b>Encourager la suffisance</b>	Solutions qui visent à <b>réduire la consommation</b> par l'utilisateur final à travers des principes tels que la <b>durabilité</b>	Le fabricant offre des <b>produits de haute qualité</b> et durabilité et <b>hauts niveaux de service associés</b>	Approche <b>non-consumériste</b> de la vente / du marketing ; un prix élevé des produits peut compenser des volumes plus faibles

# Piloter la performance et valoriser les impacts de l'entreprise

Plusieurs méthodologies ont été développées par différents acteurs pour mesurer la circularité d'une entreprise.

Par ailleurs il reste essentiel pour une entreprise **d'évaluer les impacts des actions menées** sur ses processus, ses produits et services ou bien son modèle d'affaires afin, d'une part de **valoriser les effets bénéfiques** (ex. émissions de gaz à effet serre évitées), mais également d'autre part de **s'assurer** que les actions mises en place n'ont **pas d'effets négatifs** qui n'auraient pas été anticipés.

## Exemples de méthodologies pour la mesure de la circularité



Le CTI framework a été développé par le WBCSD avec plusieurs de ses membres pour définir des indicateurs rendant compte de la performance d'une entreprise en matière d'économie circulaire.

Exemples d'indicateurs :

- % de circularité des matières
- % de matières critiques
- Productivité des matières circulaires
- Impact GES

La méthodologie Circulytics a été développée par la Fondation EllenMacArthur dans le but d'évaluer la maturité et la performance d'une entreprise et de l'ensemble de son organisation en matière de circularité, mettant en avant les forces et les voies d'amélioration.

Exemples d'informations évaluées :

- Stratégie
- Innovation
- Talents et compétences
- Opérations
- Engagement externe
- Produits et matières entrants et sortants
- Utilisation d'énergie renouvelable
- Traitement de l'eau



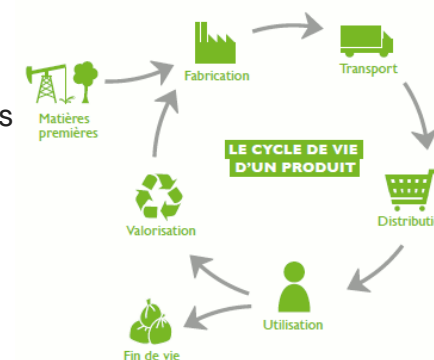
## L'Analyse du Cycle de Vie pour la mesure d'impact

L'ACV est une approche définie par les normes ISO 14040 et 14044 visant à évaluer les impacts environnementaux d'un système (process, produit, service...).

Cette approche se base sur l'ensemble des informations relatives au cycle de vie d'un produit, de l'extraction des matières premières le constituant à sa fin de vie, en passant par sa fabrication, sa distribution et son utilisation.

Exemples d'impacts évalués :

- Changement climatique
- Epuisement des ressources
- Acidification de l'air
- Eutrophisation de l'eau



# Sensibiliser la direction et les collaborateurs au sein des entreprises

Il existe différents organismes français spécialisés dans la sensibilisation du sujet pour les entreprises.

L'exemple de « La Fresque de l'Économie Circulaire » est une des références, accessible pour tous types d'entreprises et de secteurs.



Cet **atelier collaboratif** s'inspire de la Fresque du Climat et vise à explorer la **transition** de notre système de **production-consommation linéaire vers l'économie circulaire**. L'objectif principal est de comprendre les enjeux de ce changement de paradigme vers un modèle plus durable et de **proposer des solutions concrètes** pour y parvenir.

## Comment se déroule une Fresque de l'Économie circulaire ?



### Comprendre

Comprendre les impacts  
du modèle économique  
linéaire



### S'approprier

Contextualiser les notions à  
partir des références du  
groupe



### Echanger

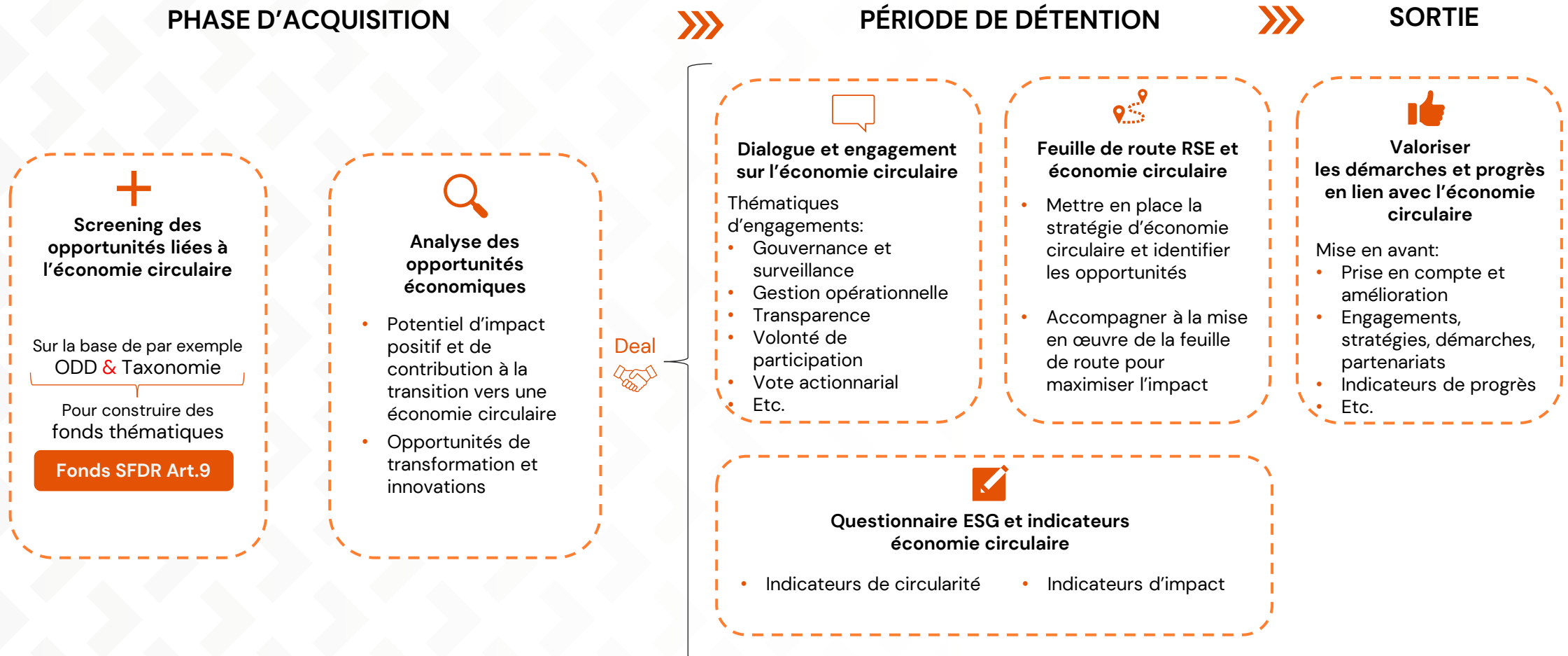
Discuter, échanger, partager  
ses réflexions  
collectivement



### Circulariser !

Transformer le modèle linéaire  
grâce aux cartes "leviers" de  
l'économie circulaire

# Pour les investisseurs, contribuer à la transition vers une économie circulaire tout au long du cycle d'investissement





# Retours d'expériences d'entreprises

Recommandations pour la mise en œuvre d'une économie circulaire



# Synthèse – Mettre en œuvre l'économie circulaire



## Engager et impliquer ses parties prenantes



### Facteurs clés de succès

- **Impliquer l'ensemble des parties prenantes** : définir une vision et se construire des convictions fortes, engager le management pour créer du leadership, aligner les actionnaires dans cette démarche
- **Engager les collaborateurs dans cette démarche** : les sensibiliser, les motiver et les responsabiliser



## Contribuer à l'amélioration de son image de marque



### Facteurs clés de succès

- **Valoriser sa démarche** : rendre l'économie circulaire « désirable » financièrement, promouvoir les vertus du produit auprès des clients et de l'Etat, communiquer sur les résultats obtenus



### Freins

- A priori et **réticences** persistantes quant à la **qualité du « recyclé »**
- Ne pas tomber dans le **greenwashing**

# Synthèse – Mettre en œuvre l'économie circulaire



## Être compétitif et moteur de l'innovation



### Facteurs clés de succès

- **Avoir les compétences nécessaires** : former ses collaborateurs et/ou recruter des profils expérimentés
- **Avoir des collaborateurs engagés** : avoir une mission à fort impact et tenir ses engagements pour attirer et retenir les talents
- **S'adapter au contexte de son secteur d'activité** : saisir les opportunités propres au secteur, incluant un contexte réglementaire favorable et moteur sur le sujet
- **Apporter un cadre à la démarche d'économie circulaire** : définir des objectifs mesurables, mettre en place les moyens nécessaires pour tenir ses engagements



### Freins

- **Formation** : Investissement de temps et financier
- **Pérennité du modèle économique** indépendamment des incitations sectorielles de l'Etat
- Equilibre à trouver entre **rentabilité/impact positif**
- **Manque de responsabilisation** des entreprises



# Synthèse – Mettre en œuvre l'économie circulaire



## Optimiser ses coûts



### Facteurs clés succès

- **Commencer par l'analyse des principaux impacts** : réaliser des Analyses de Cycle de Vie ainsi que cartographie des flux et stocks dormants
- **Mettre en place une gestion business optimale** : diversifier les sources d'approvisionnement et de matières, développer des solutions en interne



### Freins

- **Absence de modèle d'Analyse de Cycle de Vie** de place pour certaines activités d'économie circulaire
- **Fragmentation et complexité technique** des solutions de **revalorisation**
- **Prix des produits recyclés** encore élevé
- **Contraintes logistiques** : rallongement des délais
- **Manque de concertation** entre les acteurs privés de la revalorisation et les pouvoirs publics
- **Contraintes réglementaires** : mouvantes, chronophages...

# Entretiens retours d'expériences de la démarche au sein des entreprises

France Invest, en partenariat avec PwC, a interrogé 11 entreprises de différents secteurs. L'objectif étant de comprendre leur démarche et/ou l'intégration de l'économie circulaire dans leurs activités.

Chaque entretien est résumé sur une fiche entreprise, comprenant les enjeux identifiés et les actions associées, leurs retours d'expériences, la gouvernance de la démarche, leur pilotage de la performance ainsi que les prospections à moyen et long terme.

Ci-dessous la liste des entreprises impliquées.

	Nom	Activité
1	Terre de Marins	Textile
2	Isabelle Marant	Textile
3	PHENIX	Anti-gaspillage alimentaire
4	Waga Energy	Valorisation de biogaz
5	Hubcycle	Ingrédients alimentaires
6	Enviris	Revalorisation d'emballages en bois
7	Iso Green	Isolants du bâtiment
8	Tryon Environnement	Gestion des déchets
9	NGE	Travaux publics
10	Jean Bouteille	Vrac et emballages réemployables
11	Groupe TGW	Gestion des déchets

# Fiche entreprise : Terre de Marins

Secteur d'activité : Textile

Description de l'entreprise : Création, développement et ventes de vêtements d'inspiration marine



Taille 109 employés, entre 10 et 50M€ CA annuel

PME ETI Grande entreprise

## Enjeux identifiés et actions en train d'être mises en place avec des objectifs 2025/2030

### #1 Réduire l'impact environnemental des produits dès la conception

- |   |   |
|---|---|
| <b>2</b> 75% des produits en <b>monomatériaux</b> pour faciliter la recyclabilité                                   | <b>7</b> 10% des ventes venant d'un <b>modèle circulaire</b>                                  |
| <b>2</b> 100% des collections avec a minima un axe d' <b>éco-conception</b> tout en maintenant l'accessibilité prix | <b>1 2</b> Objectifs de 40% de <b>fibre recyclée</b> sans impacter la durée de vie du produit |

### #2 Impliquer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en amont

- |   |   |
|---|---|
| <b>1</b> 100% des fournisseurs certifiés sur le plan <b>environnemental</b> | <b>1</b> 100% des fournisseurs certifiés <b>socialement</b> (BSCI/SEDEX/ICS: référentiels internationaux) |
|---|---|

### #3 Réduire la production de déchets

- |   |   |
|---|---|
| <b>9</b> 100% de <b>plastiques recyclés / recyclables</b> | <b>3</b> 50% de <b>réduction de plastiques</b> utilisés |
|---|---|

## Gouvernance

- La gouvernance des projets d'économie circulaire est **impulsée par la présidence**, avec une coordination globale opérée par la **direction des achats et qualité**
- Chaque chantier est porté par un **membre de la direction** (ex : l'éco-conception est portée par la direction produit, la traçabilité des fournisseurs est portée par la direction achats)
- L'entreprise s'entoure de **consultants externes** pour renforcer sa démarche

## Bénéfices et Impacts

- Gains de compétitivité**
- Acteur **des engagements** environnementaux pris par la France
- Répercussions positives fortes sur la **valeur de la marque** et **l'engagement des équipes**
- Catalyseur **d'innovations et de transformations**

## Prochaines étapes

- Comment **communiquer** la démarche et les bénéfices auprès du consommateur
- Poursuivre l'exécution, la formation** pour que ce sujet soit ancré dans chacune de nos actions
- Se mettre en conformité à la loi AGECE
- Faire valider la démarche via **l'obtention d'un label**
- Participer à des **partages d'expériences inter-entreprises**
- Mettre en place un processus de **vente circulaire**

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Bilan carbone (scope 1, 2, 3) pour **guider et mesurer** la démarche
- Réalisation d'une **ACV** avec un exemple concret pour accompagner la méthode des « **petits pas** » afin d'identifier les impacts environnementaux des produits
- Implication de **l'ensemble des équipes** au sein des projets à travers des cas concrets du quotidien
- Définition d'objectifs **mesurables** pour faciliter l'adhésion des équipes
- Communication trimestrielle pour partager les **résultats concrets**

### Contraintes et Difficultés

- Besoin de formation et de pédagogie** afin de s'approprier le sujet
- Assurer la continuité du business** tout en intégrant ces transformations au sein de l'organisation
- Anticiper l'évolution du cadre réglementaire évolutif avec des temps de mise en œuvre très courts et ayant** (notamment lié à loi AGECE) des coûts opérationnels additionnels élevés (SI, formation, communication)

- Leviers d'action : **1** Approvisionnement durable **2** Eco-conception **3** Efficacité des ressources **4** Produit vendu comme service **5** Partage **6** Optimisation de l'usage/ réparation **7** Réutilisation/ redistribution **8** Reconfaction (up-cycling) **9** Recyclage post-production **10** Recyclage post-consommation

# Fiche entreprise : Isabel Marant

Secteur d'activité : Textile

Description de l'entreprise : Prêt-à-porter Français, chaussures et accessoires de luxe.

# ISABEL MARANT

Taille  +500 employés, CA annuel supérieur à 100M€

## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Réduire l'impact environnemental des produits dès sa conception

1 Objectif de **65% de matières écoresponsables** dans les vêtements à horizon 2024

1 **Certifications environnementales** des matières premières sur le coton, la laine, le mohair, le cuir

### #2 Allonger la durée de vie des produits

2 Positionné sur la création de vêtements **intemporels** et de **haute qualité**

7 Développement d'une **plateforme de seconde main** (Isabel Marant Vintage) spécifique à la revente de produits de la marque

## Gouvernance

- La gouvernance des projets d'économie circulaire est **portée par la responsable RSE**, en cohérence avec le positionnement de la marque. De manière générale, l'ensemble des collaborateurs adhèrent à la démarche
- Les différentes **directions collaborent entre elles** pour porter ces projets d'économie circulaire

## Bénéfices et Impacts

1. **Réputationnel**, à travers les matières éco-responsables et la plateforme de seconde main qui valorise les engagements de la marque (forte sensibilité des jeunes)
2. **Positionnement**, avec la mise en avant de la plus longue durée de vie des produits
3. **Economique**, avec l'acquisition de nouveaux clients sur la plateforme Isabel Marant Vintage

## Prochaines étapes

- Maximiser le pourcentage de **matières plastiques** (polyester, polyamide, etc.) **recyclées et certifiées**.
- **Développer et étendre Isabel Marant Vintage** à d'autres marchés
- **Revaloriser les stocks dormants** au maximum

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Nécessité de réaliser une **cartographie des flux** et des **stocks dormants** et **processus décisionnels** en vue d'identifier les actions RSE les plus pertinentes

### Contraintes et Difficultés

- **Fragmentation et complexité technique des solutions de revalorisation** générant des coûts associés élevés
- **Manque de concertation** entre les acteurs privés de la revalorisation et les pouvoirs publics, ce qui complexifie la prise de décisions quant aux actions à mener

Leviers d'action: 1 Approvisionnement durable 2 Eco-conception 3 Efficacité des ressources 4 Produit vendu comme service 5 Partage 6 Optimisation de l'usage/ réparation 7 Réutilisation/ redistribution 8 Reconfaction (up-cycling) 9 Recyclage post-production 10 Recyclage post-consommation

# Fiche entreprise : PHENIX

Secteur d'activité : Anti-gaspillage alimentaire

Description de l'entreprise : Solutions dans la lutte contre le gaspillage alimentaire (B-Corp et ESUS)



## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Réduction du gaspillage alimentaire par la valorisation des invendus

- 7 Développement d'une **marketplace B2B** permettant d'optimiser la gestion du **don alimentaire**
- 7 Développement de l'**application mobile B2C** Phénix qui permet aux commerçants de confectionner des **paniers surprises** avec les **invendus** du jour
- 9 **Valorisation** des invendus en **alimentation animale** (parcs animaliers, refuges de SPA, fermes pédagogiques, ...)
- 3 Développement d'**outils** (Tag et Date) permettant aux magasins de mieux gérer leur **stock** et **démarque** pour agir en **amont de la chaîne**

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Avoir une **mission à fort impact** et **tenir ses engagements**
- Collaborateurs engagés et formés** sur les enjeux climatiques notamment
- Travailler sur sa **marque** pour rendre l'économie circulaire « **désirable** » **financièrement**
- PHENIX est avantagé par les lois qui favorisent leur démarche (loi Garot 2016, loi AGEC), mais insuffisamment mises en pratique faute de contrôle

### Contraintes et Difficultés

- Choix des **secteurs trop larges** à leur début. Or, il est préférable de se « **concentrer sur un domaine d'expertise plutôt que de se disperser** »
- Manque de budget ou de pouvoir de décision** des interlocuteurs chez les clients, notamment au sein des directions RSE, les sujets de circularité étant encore trop souvent perçus comme annexes et non prioritaires
- Jeter et détruire** ses déchets n'est **pas assez pénalisé** aujourd'hui, « le principe de pollueur-payeur n'est pas encore assez dissuasif »

## Gouvernance

- L'économie circulaire, faisant **partie intégrante de l'entreprise**, est présente dans **toutes les fonctions**
- Les **prises de décisions quant aux projets** se font en COMEX, pouvant parfois être **source de débat** entre engagement sociétal et image de certains produits et certaines marques
- Un board se réunit deux fois par an sur les sujets d'**impact**.
- Phenix s'entoure d'**experts** pour les accompagner, notamment dans leur **reporting extra-financier**

## Bénéfices et Impacts

- Repas sauvés**
- Tonnes de nourriture sauvées**
- Litres d'eau évités**

## Prochaines étapes

- Mise en place une **Charte Sobriété Énergétique** afin de formaliser la politique liée au chauffage, aux déplacements, au numérique et la vie quotidienne dans leurs locaux
- Continuer son développement** et inciter tous les acteurs de l'alimentation à devenir **Zéro Déchet**
- Améliorer leurs **outils d'impacts extra-financiers**

Leviers d'action : 1 Approvisionnement durable 2 Eco-conception 3 Efficacité des ressources 4 Produit vendu comme service 5 Partage 6 Optimisation de l'usage/ réparation 7 Réutilisation/ redistribution 8 Reconfaction (up-cycling) 9 Recyclage post-production 10 Recyclage post-consommation



# Fiche entreprise : Waga Energy

Secteur d'activité : Production énergétique

Description de l'entreprise : Valorisation du biogaz des sites d'enfouissement sous forme de biométhane



## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Lutte contre le réchauffement climatique à travers la valorisation du biogaz émis par les déchets enfouis

Développement de WAGABOX, une technologie qui permet la valorisation de 90% du méthane contenu dans le biogaz des déchets d'enfouissement

10

Le biométhane récupéré est injecté dans le réseau et utilisé comme gaz chauffant et gaz de cuisine au sein des foyers. Il sert également de carburant pour les bus (GNV)

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Prix de vente du gaz compétitif pour décarboner les secteurs de l'énergie et de l'industrie
- Business model facilité par la durée des contrats basés sur le tarif d'obligation d'achat en France (15 ans)
- Vision et convictions des fondateurs qui s'alignent avec les enjeux d'aujourd'hui
- Management des fondateurs très efficace

### Contraintes et Difficultés

- Les contrats de garantie d'achats à prix fixe peuvent aussi être une difficulté pour le business model dans un contexte du prix de l'énergie renouvelable volatile (qui devrait tendre vers la hausse). Exposer l'opérateur sur une partie du prix de vente au prix spot du gaz permet d'y répondre, tout en sécurisant le TRI des projets
- Certains pays peuvent avoir des cadres réglementaires et administratifs chronophages, impactant la rédaction et livraison des contrats

## Gouvernance

- L'économie circulaire, faisant partie intégrante de l'entreprise, est présente dans toutes les fonctions
- Un comité ESG, pris en main par la direction juridique, est présent au sein du Conseil de Direction
- Côté opérationnel, un groupe de 6 personnes dont le CEO et le CFO participent aux actions liées à l'ESG au sein de l'entreprise (CSR, questionnaires extra-financiers...)

## Bénéfices et Impacts

- Injection de plus de 60 millions de m<sup>3</sup> de biométhane depuis 2017
- Soit environ 600 GWh
- 100 000 tonnes CO<sub>2</sub> évitées

## Prochaines étapes

- Développement et croissance de l'activité, objectif de 100 unités Waga Box en 2026
- Exportation de l'activité à l'international, notamment en Europe et en Amérique du Nord

- 1 Approvisionnement durable
- 2 Eco-conception
- 3 Efficacité des ressources
- 4 Produit vendu comme service
- 5 Partage
- 6 Optimisation de l'usage/ réparation
- 7 Réutilisation/ redistribution
- 8 Recondition (up-cycling)
- 9 Recyclage post-production
- 10 Recyclage post-consommation

# Fiche entreprise : HUBCYCLE

Secteur d'activité : Agro-alimentaire

Description de l'entreprise : Production d'ingrédients alimentaires issus de co-produits

Taille  15 employés, moins de 10M€ CA annuel

PME

ETI

Grande entreprise



## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Valoriser les déchets industriels en transformant les coproduits de l'industrie agro-alimentaire en ingrédients stratégiques pour d'autres industriels

Création d'une **nouvelle chaîne de valeur** propre aux **coproduits** de l'industrie agro-alimentaire, en les échangeant entre industriels

9

Création d'une **base de données des produits disponibles** pour les industriels, en garantissant la qualité de tous les flux

**Accompagnement sur mesure des industries** pour répondre à leur besoin produit, en allant sourcer des co-produits dans leur réseau

## Gouvernance

- L'économie circulaire, faisant **partie intégrante de l'entreprise**, rassemble **toutes les fonctions** au travers de comités mensuels
- Côté opérationnel, Hubcycle répartit ses **pôles d'activités** entre : la **qualité**, les **achats** (sourcing et identification des produits), les **commerciaux** et les **responsables produits**

## Bénéfices et Impacts

- **750** co-produits **identifiés**
- **1500 tonnes** de co-produits **revalorisées**
- **80 ingrédients** prêts à l'emploi **référéncés** dans le catalogue

## Prochaines étapes

- **Développement de l'activité**, avec un objectif (estimatif) de 10 000 t de co-produits revalorisées en 2024
- Volonté de **concurrencer** des **fournisseurs** d'ingrédients

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- **Politique RH très exigeante**, avec des recrutements de profils seniors. Hubcycle travaille uniquement avec des **profils expérimentés dans ce secteur**
- **Assurer une bonne structuration et qualité des co-produits** identifiés dont l'accumulation au fur et à mesure des projets peuvent engendrer une perte d'efficacité

### Contraintes et Difficultés

- Challenge **d'équilibrer l'offre et la demande en temps réel**, ainsi que les produits unitaires
- **Le prix des produits**, déterminant pour être validé par le client qui cherche automatiquement un intérêt économique.
- Absence de **modèle ACV** de place qui permette de valoriser les bénéfices environnementaux
- Difficulté d'arriver à **créer de l'intelligence collective** nécessitant des formations sur la manière de collaborer

Leviers d'action :

1

Approvisionnement durable

2

Eco-conception

3

Efficacité des ressources

4

Produit vendu comme service

5

Partage

6

Optimisation de l'usage/ réparation

7

Réutilisation/ redistribution

8

Reconfection (up-cycling)

9

Recyclage post-production

10

Recyclage post-consommation



# Fiches entreprise : Enviris

Secteur d'activité : Industrie

Description de l'entreprise : Prestation, reconditionnement, fabrication et recyclage d'emballages en bois



## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Valorisation des déchets bois à travers la réparation et la réutilisation

- 6 8 Réparation et/ou fabrication de nouvelles palettes en traitant et réutilisant les parties saines des palettes usagées (50% de l'activité)
- 10 Acquisition récente d'une unité de fabrication de granulés en bois en Bourgogne permettant de valoriser les déchets bois non réutilisables pour la réparation ou fabrication (10% de l'activité). Le groupe a l'ambition de développer cette activité sur l'ensemble du territoire
- 8 Dans la partie scierie, réutilisation de toutes les composantes des déchets bois : l'écorce pour les ornements, le bois de trituration pour la fabrication de papier, les grumes pour la fabrication des planches en bois...

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Le leadership du dirigeant ainsi que l'engagement de l'ensemble des collaborateurs
- Ne pas utiliser la démarche à des fins uniquement commerciales
- L'alignement avec les actionnaires sur les objectifs d'Enviris est primordial

### Contraintes et Difficultés

- Quelques contraintes économiques :
  - le coût de l'accompagnement par un cabinet de conseil
  - les différents recrutements pour renforcer l'équipe RSE
- Difficulté pour combiner l'objectif initial de rentabilité des sites, et celui de devenir une entreprise à impact positif
- Rattraper le retard par rapport aux concurrents

## Gouvernance

- Les décisions concernant les critères économiques sont prises par le comité de direction tandis que les démarches environnementales sont revues et déterminées par l'ensemble des membres du comex RSE dont le comité de direction fait partie
- Le comité de direction est composé du président, directeur industriel, directeur du pôle reconditionnement, directeur d'exploitation, DAF et DRH et le Responsable QSE-RSE

## Bénéfices et Impacts

- Optimisation des coûts, réponse aux attentes des clients et actionnaires
- En 2022, réparation de 7,5 millions de palettes et fabrication d'1,2 millions de palettes
- Plus de 18 millions de palettes triées par an.
- 700 000 palettes traitées NIMP 15 (norme internationale)

## Prochaines étapes

- Faire évoluer le business model pour générer un impact positif.
- Formation de l'ensemble des collaborateurs
- Définir et suivre des indicateurs sociaux et environnementaux
- Publier un rapport RSE en 2023
- S'engager dans le programme FRET21
- Passer la 1<sup>er</sup> labélisation ECOVADIS en 2023

- Leviers d'action :
- 1 Approvisionnement durable
  - 2 Eco-conception
  - 3 Efficacité des ressources
  - 4 Produit vendu comme service
  - 5 Partage
  - 6 Optimisation de l'usage/ réparation
  - 7 Réutilisation/ redistribution
  - 8 Reconditionnement (up-cycling)
  - 9 Recyclage post-production
  - 10 Recyclage post-consommation

# Fiche entreprise : ISO GREEN

Secteur d'activité : Bâtiment

Description de l'entreprise : Fabrication d'isolant en Ouate de Cellulose à base de papier recyclé.

Taille  90 employés. 34M€ de CA en 2022. Présent en: France, USA, Canada.



PME ETI Grande entreprise

## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Valorisation des déchets papiers à travers la production d'isolant

- 9 L'essentiel de la production de l'entreprise vient de **la transformation de journaux invendus** ou de catalogues publicitaires non distribués

### #2 Innovation pour valoriser davantage de matière

- 10 **Diversification du gisement** de produits utilisés pour la production d'isolant

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- **Promotion des vertus du produit** auprès des clients et de l'Etat
- Savoir saisir les **opportunités sectorielles**
- **Diversifier les sources** d'approvisionnement et de matières
- Garder le produit aligné avec les **attentes normatives et réglementaires**

### Contraintes et Difficultés

- Adaptation de **l'outil industriel** pour intégrer de nouveaux gisements en entrée
- Pérenniser le modèle économique indépendamment des **aides et incitations sectorielles de l'Etat**
- Être capable de **s'adapter aux évolutions du secteur** (disparition progressive de la publicité papier en boîte aux lettres)
- Respect des normes et **réglementation mouvante**

## Gouvernance

- Le business model d'Iso Green étant par nature circulaire, cette dimension est portée par l'ensemble des membres du **comité de direction**
- Les directeurs industriel et qualité portent respectivement les sujets d'adaptation de la ligne de production et de respect des normes
- L'entreprise **investit en R&D** pour adapter ses processus de production aux ressources disponibles

## Bénéfices et Impacts

En 2022

- 42 000 tonnes de **déchets valorisés**
- 67 000 **logements isolés** permettant des économies d'énergie chez les clients
- 22 **GWh économisés** grâce au recyclage du papier
- 63 000 tonnes de **CO2 stocké** dans le produit fini

## Prochaines étapes

- Continuer la **transformation de la chaîne de production**.
- **Faire certifier les produits** en cours de développement
- Créer de **nouveaux partenariats** avec les organismes de collecte
- **Promouvoir les produits biosourcés** auprès de l'Etat et des clients

- Leviers d'action:  1 Approvisionnement durable  2 Eco-conception  3 Efficacité des ressources  4 Produit vendu comme service  5 Partage  6 Optimisation de l'usage/ réparation  7 Réutilisation/ redistribution  8 Reconfaction (up-cycling)  9 Recyclage post-production  10 Recyclage post-consommation

# Fiche entreprise : TRYON Environnement



Secteur d'activité : Gestion des déchets

Description de l'entreprise : La méthanisation locale et modulaire pour valoriser les biodéchets alimentaires

Taille 17 employés, moins de 10M€ CA en 2022

PME

ETI

Grande entreprise

## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Valorisation des biodéchets alimentaires des activités économiques (restauration, GMS, IAA) et des ménages

Études de gisement, accompagnement au tri et recherches de partenariats pour la **collecte et la valorisation**

10

Déploiement physique d'une unité « Modul'o » (fabrication, installation, mise en route), permettant la **production de biogaz et de digestat** (fertilisant)

Valorisation de la production, à travers l'injection du biogaz dans le réseau et la distribution du fertilisant pour les agriculteurs

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Le projet étant vendu « **clé en main** » facilite les ventes vis-à-vis des acteurs
- Le **savoir-faire** transversale (de l'accompagnement au financement du projet jusqu'à l'exploitation, la maintenance, la gestion des assurances...)
- S'entourer rapidement des bonnes **personnes, expérimentées et engagées**

### Contraintes et Difficultés

- Des **contraintes temporelles** liées : aux **processus administratifs** (permis de construire, d'installations...) peuvent être long à avoir l'autorisation aux **processus juridiques**, notamment les délais de recours et les pénalités de recours abusifs

## Gouvernance

- Le business model de Tryon Environnement étant par nature circulaire, cette dimension est **portée par l'ensemble des membres de l'entreprise**
- L'équipe est composée de 17 personnes, comprenant les associés fondateurs, les ingénieurs, les techniciens et commerciaux
- Tryon se fait accompagner ponctuellement par des **experts externes** sur des sujets spécifiques (biodiversité/étude des sols, réglementation)

## Bénéfices et Impacts

- Chaque micro-unité peut **traiter entre 1000 et 8000 tonnes/an de biodéchets**
- Impact social par l'**insertion**
- Production de **1 à 10 GWh/an d'énergie renouvelable**.
- Réduction de la logistique de collecte** de 10 à 100km par tournée

## Prochaines étapes

- Financer et déployer **entre 10 et 30 projets** Modul'o pour les 3 à 5 ans à venir
- Standardiser le calcul de l'impact carbone** du projet (encore variable en fonction de l'implantation du territoire, de la logistique de collecte, etc.)
- Développer les équipes** pour atteindre 100 personnes d'ici 3 ans

Leviers d'action : 1 Approvisionnement durable 2 Eco-conception 3 Efficacité des ressources 4 Produit vendu comme service 5 Partage 6 Optimisation de l'usage/ réparation 7 Réutilisation/ redistribution 8 Recondition (up-cycling) 9 Recyclage post-production 10 Recyclage post-consommation

# Fiches entreprises: NGE

Secteur d'activité : Travaux publics  
Description de l'entreprise : Construction BTP



## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Valoriser les déchets de chantiers

- 1 10 Valorisation des déchets inertes et excédents de chantier, via des **plateformes de valorisation** des matériaux
- Mise en place d'un **outil de suivi des déchets** pour les chantiers : permet une meilleure **traçabilité** pour **faciliter la valorisation des déchets** et le suivi associé
- 7 Réemploi des matériaux de chantier et **optimisation de la réutilisation des équipements de chantier**, afin d'éviter un renouvellement systématique, selon l'usure qui varie d'un métier à un autre

### #2 Innover pour décarboner les matériaux utilisés

- 2 Investissement en R&D pour développer des **matériaux à moindre impact** (émissions carbone, épuisement des ressources...)

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Importance de la direction **locale** pour saisir les marchés demandeurs (déconstruction, éco-conception)
- Développer des **solutions en interne** pour réduire la sous-traitance et la dépendance aux fournisseurs
- Mise en place de **sensibilisations** et **centre de formation interne**
- Réglementation** sur les filières REP

### Difficultés

- Sur l'**utilisation de matériaux recyclés** : certains maîtres d'ouvrage sont encore réticents quant à la **qualité** des matériaux recyclés
- Délais d'autorisation** parfois long (ICPE, urbanisme), pouvant impacter le déroulé du chantier
- Réglementation** qui peut être complexe pour la logistique des matériaux recyclés
- Accès au foncier** difficile du fait du classement des sites (plateformes de recyclage)
- Avoir les **ressources humaines nécessaires et compétentes** pour assurer la valorisation

## Gouvernance

- La gouvernance des projets d'économie circulaire est **portée par la Direction Environnement**, au sein de la Direction RSE. Elle définit la stratégie et les objectifs à atteindre
- La démarche d'économie circulaire et les **résultats sont présentés biannuellement à la Direction** de NGE. Les enjeux RSE sont traités trimestriellement lors des Comités fonctionnels et COMEX
- Gestion opérationnelle : un **réfèrent environnement rattaché à chaque Directeur Opérationnel**. Chaque entité est **libre dans la mise en place d'actions** pour s'adapter aux spécificités des projets

## Impacts

- En 2022, **90% des excédents** de chantier ont été **valorisés**
- Plateformes de valorisation** des matériaux sur tout le territoire national

## Prochaines étapes

- Continuer d'**augmenter la part de déchets de chantier valorisés** et diminuer la quantité de déchets produits
- Continuer d'**améliorer l'éco-efficacité des matériaux** utilisés
- Développer des matériaux bio ou géo sourcés (liants végétaux pour enrobés, béton de terre...)


- Leviers d'action : 1 Approvisionnement durable 2 Eco-conception 3 Efficacité des ressources 4 Produit vendu comme service 5 Partage 6 Optimisation de l'usage/ réparation 7 Réutilisation/ redistribution 8 Reconfiguration (up-cycling) 9 Recyclage post-production 10 Recyclage post-consommation



# Fiche entreprise : Jean Bouteille

Secteur d'activité : Distribution zéro déchet

Description de l'entreprise : Développement d'équipements et négoce de produits et contenants vrac liquides

Taille  25 employés, moins de 10M€ CA annuel

PME

ETI

Grande entreprise



## Jean Bouteille

### Enjeux identifiés et actions mises en place

#### #1 Diminuer l'impact environnemental de la consommation grâce au vrac liquide et au réemploi

- 2 Conception et fabrication d'équipements pour le vrac liquide
- 1 7 Négoce de produits liquides sous format de bag in box (BIB) ou bouteilles préremplies consignées et contenants pour le réemploi

#### #2 Améliorer la démarche zéro déchet du vrac

- 10 Collecte des BIB en vue de développer une filière de recyclage des contenants vrac

#### #3 Contribuer à une transformation durable des acteurs de la filière de production consommation

- 1 2 Création d'une marketplace vrac « Nos Aventures »

### Retours d'expérience

#### Facteurs clés de succès

- Contexte réglementaire favorable au vrac avec la loi AGEC
- Intégrer et diffuser la démarche d'économie circulaire dans la culture et les opérations de l'entreprise pour que celle-ci soit naturellement entreprise par les collaborateurs
- Evaluation d'impact de l'activité via la mesure des déchets générés et du Bilan Carbone, pour lequel un salarié a été formé à la méthode par Carbone4
- Offre d'accompagnement des marques et enseignes intégrée à la proposition commerciale

#### Contraintes et Difficultés

- Modèles économiques du réemploi de contenants en cours de construction
- Manque de temps à consacrer en interne au développement de nouveaux projets
- Coût des ressources externes à solliciter pour mener certains projets (ex. outils externes de suivi et pilotage de la stratégie RSE)

### Gouvernance

- L'économie circulaire faisant partie de l'ADN de l'entreprise, cette démarche est directement portée par la **directrice administrative et financière, avec l'appui du directeur général**, et suivi grâce au référentiel Ecovadis
- L'ensemble des **fonctions** et des **comités de gouvernance de business unit** sont **impliqués** dans la **stratégie économie circulaire** : les responsables production et logistique dans le calcul du Bilan Carbone, les investisseurs sur le Business Plan d'Impact...

### Bénéfices et Impacts

- + de **1000 points de vente** partenaires
- + **70 produits** sur 6 catégories de produits
- Agrément ESUS** obtenu en 2018
- Lauréat du concours **Bulk Innovation Challenge** organisé par Carrefour
- Depuis 2020, **627 tonnes de déchets et 828 tonnes de CO2 évitées**

### Prochaines étapes

- Enrichir et structurer le discours commercial grâce au développement d'outils permettant de **démontrer la réduction de l'empreinte carbone** lié au réemploi
- Poursuivre la logique de circularité en créant des **contenants 100% en PE recyclés** et en proposant la **réutilisation de bouteilles** via un système de consigne

Leviers d'action : 1 Approvisionnement durable 2 Eco-conception 3 Efficacité des ressources 4 Produit vendu comme service 5 Partage 6 Optimisation de l'usage/ réparation 7 Réutilisation/ redistribution 8 Recondition (up-cycling) 9 Recyclage post-production 10 Recyclage post-consommation

# Fiche entreprise : Groupe TGW

Secteur d'activité : Gestion des déchets

Description de l'entreprise : Solutions innovantes de gestion des déchets pour le tertiaire



## Gouvernance

- La gouvernance des projets d'économie circulaire est **impulsée par le comex**, avec une coordination globale opérée par la **direction de l'innovation circulaire**
- Ce département, composé de 3 personnes, pilote le développement de **nouvelles solutions de recyclage**. Il travaille en collaboration avec **l'ensemble des équipes**
- TGW s'entoure ponctuellement d'**experts externes** pour renforcer sa démarche

## Bénéfices et Impacts

En 2022

- 30 000 tonnes de déchets valorisés**, dont **8 000 tonnes recyclés**
- + **30 types de déchets** recyclés (dont **5 nouveaux** depuis 2021)
- Optimisation de la logistique de collecte** grâce à des centres de tri locaux et **100% de recycleurs français**

## Prochaines étapes

- Déployer auprès des clients une « **calculatrice** » des **émissions de GES** induites par la collecte, le tri et le traitement de leurs déchets
- Développer les savoir-faire** du groupe (p. ex., Groom (entreprise adaptée) ou Aquarys)
- Renforcer son maillage territorial** dans de nouvelles villes
- Diversifier les typologies de déchets valorisés**

## Enjeux identifiés et actions mises en place

### #1 Optimisation de la valorisation des déchets à travers l'amélioration du tri

- 1 9** Accompagnement à la **collecte et au tri des déchets**, sur site ou dans un centre TGW, afin d'en faciliter la **valorisation (réemploi, recyclage)** grâce à des **partenaires basés en France**
- 3 6** Mise en place d'un **outil de suivi des déchets** pour les clients pour favoriser la **traçabilité** (quantité de déchets, économies de matières, qualité du tri) et **sensibiliser** les clients

### #2 Innovation pour valoriser davantage de matière

- 10** **Création de cinq nouvelles filières de recyclage** pour valoriser les déchets collectés (essuie-mains, cheveux, cagettes, masques, cintres)
- 4 7** **Lancement de prestations** s'adaptant aux évolutions réglementaires (p. ex., **service de réemploi** pour la restauration (Aquarys))

## Retours d'expérience

### Facteurs clés de succès

- Accompagner ses clients** sur l'ensemble de leur chaîne de valeur, avec des **solutions sur mesure**
- Impliquer **l'ensemble des collaborateurs** dans la démarche, animée par un **management expérimenté**
- Proposer des solutions alignées avec les **attentes réglementaires**
- Objectiver les impacts environnementaux** grâce à la mesure (émissions induites, ACV, etc.)

### Contraintes et Difficultés

- La **fragmentation du marché des recycleurs** qui complexifie le développement de nouvelles filières de recyclage
- Des **arbitrages nécessaires** pour les clients en fonction des **volumes de déchets** concernés, de la **logistique** pour les collecteurs et des **coûts**: approche collective? Dédiée? Développer des modèles spécifiques?

- Leviers d'action: **1** Approvisionnement durable **2** Eco-conception **3** Efficacité des ressources **4** Produit vendu comme service **5** Partage **6** Optimisation de l'usage/ réparation **7** Réutilisation/ redistribution **8** Reconditionnement (up-cycling) **9** Recyclage post-production **10** Recyclage post-consommation





# **Annexes**



# Réalisation des entretiens – Questionnaire

## II. Stratégie RSE

1. Pourriez-vous nous présenter votre stratégie RSE ? (enjeux matériels, mode de gouvernance, indicateurs clé de performance, fixation des objectifs, etc.)

## III. Économie circulaire

*Rappel définition économie circulaire : L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire.*

### Présentation générale de la démarche d'économie circulaire

2. Quelle est votre vision de l'économie circulaire ? Qu'est-ce que cette notion recouvre pour vous ?
3. Pourriez-vous nous décrire votre démarche et les solutions opérationnelles que vous avez mises en œuvre ?
4. Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à entreprendre une telle démarche ? En particulier, dans quelles mesures la réglementation vous impacte-t-elle ou a été un levier, si c'est le cas ?

### Pilotage de la performance en matière d'économie circulaire

5. Quels sont vos indicateurs pour mesurer votre démarche ? Utilisez-vous un référentiel existant pour évaluer ces indicateurs ? Avez-vous mis en place des outils spécifiques ?
6. En particulier, quelle est la part du CA contribuant à l'économie circulaire ?
7. Réalisez-vous des analyses de cycle de vie et quel rôle jouent-elles dans votre démarche ?

### Gouvernance de la démarche

8. Dans quelle mesure la direction générale est-elle impliquée dans la démarche ?
9. Quelles équipes sont en charge de la démarche ?
10. Comment s'opère la collaboration des services avec les autres fonctions dans la conduite des projets ? (objectifs, identification des dilemmes, résolution des obstacles, pistes pour le changement d'échelle)
11. Comment sont prises les décisions concernant la démarche (ex. critères économiques vs environnementaux) ?

### Ressources dédiées

12. Y a-t-il des formations dédiées ? Qui est formé sur le sujet ?
13. Avez-vous été ou êtes-vous accompagné par un conseil ?
14. Avez-vous mis en place des partenariats pour l'atteinte de vos objectifs, et sur quelles dimensions de la démarche ?

### Bénéfices / Opportunités de la solution

15. En quoi est-ce un bénéfice pour votre activité (ex. compétitivité, relais de croissance, coûts, réglementaire, marque employeur, impact sociétal...) ?
16. Quelles sont les contraintes économiques ?

### Conseils à d'autres entreprises

17. Facteurs clés de succès de la démarche ? Quelles sont les erreurs à éviter ?
18. Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

### Prospectives

19. Quels sont les enjeux et ambitions à moyen long terme ?

### Annexes

20. Qu'attendez-vous de vos actionnaires (en particulier fonds de *private equity*) dans la mise en place de cette démarche ?

# Sources

## Liens vers les sources utilisées

Rapport sur le gaspillage alimentaire – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

<https://www.fao.org/3/i2697f/i2697f.pdf>

Global Resources Outlook Report – UN Environment programme

<https://www.resourcepanel.org/reports/global-resources-outlook>

Pollution plastique : les limites du recyclage – Vie Publique

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/277966-strategies-de-lutte-contre-la-pollution-plastique#:~:text=81%25%20des%20plastiques%20mis%20en,recycl%C3%A9s%20entre%201950%20et%202015>

Déchets du bâtiment – Ministère de la Transition écologie et de la Cohésion des territoires

<https://www.ecologie.gouv.fr/dechets-du-batiment-et-des-travaux-publics>

Jour du dépassement – WWF

<https://www.wwf.fr/jour-du-depassement>

Circularity Gap Report – Circle Economy

<https://www.circularity-gap.world/2023>

The Road to circularity – PwC

<https://www.pwc.nl/en/assets/documents/pwc-the-road-to-circularity-en.pdf>

Plan d'action de l'Union Européenne

[https://ec.europa.eu/environment/pdf/circular-economy/new\\_circular\\_economy\\_action\\_plan.pdf](https://ec.europa.eu/environment/pdf/circular-economy/new_circular_economy_action_plan.pdf)

Taxonomie Européenne

[https://environment.ec.europa.eu/strategy/circular-economy-action-plan\\_en](https://environment.ec.europa.eu/strategy/circular-economy-action-plan_en)

CSRD

[https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13237-Investissements-durables-la-taxonomie-environnementale-de-lUE\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13237-Investissements-durables-la-taxonomie-environnementale-de-lUE_fr)

Loi AGECE

[https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting\\_en](https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting_en)

Planetary Boundaries – Stockholm Resilience Center

<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire>  
<https://www.senat.fr/leg/etudes-impact/pjl18-660-ei/pjl18-660-ei.html>  
<https://www.textile.fr/>

Piliers de l'économie circulaire – ADEME

<https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>

<https://expertises.ademe.fr/expertises/economie-circulaire#:~:text=Selon%20l'ADEME%2C%20l'en%20d%C3%A9veloppant%20le%20bien%20%C3%AAtre>

# Sources

## Liens vers les sources utilisées

Value Hill – Circle Economy

[https://assets.website-files.com/5d26d80e8836af2d12ed1269/5dea74fe88e8a5c63e2c7121\\_finance-white-paper-20160923.pdf](https://assets.website-files.com/5d26d80e8836af2d12ed1269/5dea74fe88e8a5c63e2c7121_finance-white-paper-20160923.pdf)

CEO Guide to the Circular Economy – WBCSD

<https://www.wbcd.org/Archive/Factor-10/Resources/CEO-Guide-to-the-Circular-Economy>

Circular Transition Indicators – WBCSD

<https://www.wbcd.org/Programs/Circular-Economy/Metrics-Measurement/Circular-transition-indicators>

Circulytics – Fondation Ellen MacArthur

<https://ellenmacarthurfoundation.org/resources/circulytics/overview>

Analyse du Cycle de Vie – ADEME

<https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/consommer-autrement/passer-a-laction/dossier/lanalyse-cycle-vie/quest-lacv>

Fresque de l'Economie Circulaire

<https://www.lafresquedeconomiecirculaire.com/>

NGE

<https://www.nge.fr/>

TRYON ENVIRONNEMENT

<https://www.tryon-environnement.com/>

ISO GREEN

<https://www.isogreen-group.com/>

ENVIRIS

<https://www.enviris.fr/>

HUBCYCLE

<https://www.hubcycled.com/>

WAGA ENERGY

<https://waga-energy.com/fr/>

ISABEL MARRANT

<https://www.isabelmarant.com/fr/engagements/>

TERRE DE MARINS

<https://www.terredemarins.fr/content/18-nos-engagements>

PHENIX

<https://www.wearephenix.com/>

JEAN BOUTEILLE

<https://jeanbouteille.fr/>




GROUPE TGW

<https://www.groupetgw-recyclage.com/>

## À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre 411 membres actifs et 186 membres associés au 31/12/2022. À travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des trois associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest.

### Retrouvez France Invest en ligne

 [www.franceinvest.eu](http://www.franceinvest.eu)   @FranceInvestEU

### Commission Sustainability de France Invest

 [www.franceinvest.eu/club/commission-sustainability](http://www.franceinvest.eu/club/commission-sustainability)

## À propos de PwC

L'activité développement durable de PwC, créée en 1994, compte aujourd'hui 350 personnes en France, et 10 000 dans plus de 100 pays, qui interviennent pour les organisations publiques et privées, les investisseurs, les entreprises de toutes tailles, dans la prise en compte des questions de durabilité dans leur business model, leur stratégie, leurs opérations et leurs politiques d'investissement. Depuis 2009, nous avons accompagné plus de 70 acteurs du capital investissement dans leurs deals (plus de 700 opérations à l'achat ou la vente accompagnées depuis 15 ans), leurs levées de fonds, leurs stratégies, l'amélioration de la performance des sociétés de leur portefeuille, la formation des équipes et la mise en œuvre des réglementations finance durable. PwC est par ailleurs membre du Comité de Pilotage de la Commission Sustainability de France Invest depuis sa création.

### Sylvain Lambert

Associé, Développement Durable  
+33 1 56 57 80 83  
sylvain.lambert@pwc.com

### Émilie Bobin

Associée, Développement Durable  
+33 1 56 57 86 60  
emilie.bobin@pwc.com

### Jean-Baptiste Petit

Directeur, Développement Durable  
+33 1 56 57 15 92  
jean-baptiste.petit@pwc.com

